# LE REVEIL DU CINEMA

## Claude Duval

**UN BEAU DRAME ROMANTIQUE**

(Edition Gaumont)

Attaqué sur la grande route par des brigands le duc de Brentleigh ne doit son salut qu'à l'intervention d'un jeune cavalier, Claude Duval. Il en est d'autant plus reconnaissant à son défenseur imprévu qu'il va retrouver, après une absence, la belle duchesse Mary, sa femme « toujours si tendrement fidèle », dit-il. *Tendresse et fidélité mensongères !* La duchesse est une coquette qui se plaît à être courtisée. Parmi ses soupirants le plus résolu est Lord Lionel, cousin et héritier de son mari, délà séducteur sans scrupule de la jolie Jane Fenton. Or, Lionel possède des lettres compromettantes de celle qu'il convoite et il fut laissé entendre le prix qu'il met à leur restitution. Cependant, Mary a remarqué, pour son noble maintien et son loyal visage, Claude Duval. Ne pourrait-il lui rapporter ses lettres ? Il parvient à s'en emparer, en effet, et quand Lionel se croit sûr de son avantage, elle ne l'accueille que par un sourire railleur. Elle a tort de triompher si vite, la duchesse Mary. Lionel a aperçu le chapeau de Duval sur un siège et, comme le duc apparaît, il ouvre astucieusement la porte de la chambre conjugale. Duval est là ! Mais Duval a pris sur une table des joyaux. Il en a les mains pleines, et il s'accuse d'être un voleur. Le duc, en souvenir du service rendu se contente de le chasser seulement. Quelques instants après un coup de feu retentit et il tombe raide mort.

Qui peut-être l'assassin, si ce n'est Duval ? Il s'échappe et le voilà bandit désormais, le plus redouté des détrousseurs de grand chemin, resté le plus chevaleresque aussi. C'est à lui justement que, sans le connaître, Lady Elisabeth, nièce de la duchesse, demande de l'accompagner jusqu'au château « par crainte de Duval » explique-t-elle. Quelle humiliation pour lui, qui déjà s'éprenait d'elle ! Quelle douleur de plus de la savoir fiancée au capitaine Craddock, chargé de le prendre mort ou vif.

La destinée, pourtant, le fera jusqu'au bout protecteur de Lady Elisabeth. Lord Lionel, n'ayant trouvé qu'hypothèques dans l'héritage du duc, enlève la jeune fille dont la fortune est immense. Duval arrête le carrosse qui les emportait et renvoie le ravisseur sans équipage. Celui-ci s'empresse néanmoins d'instruire le capitaine Craddock de la rencontre du forban. On suit sa trace dans la nuit : un paysan révèle sa retraite dans la forêt. Duval est blessé. Lord Lionel va l'achever, quand il s'affaisse lui-même et avoue, avant de mourir, être le meurtrier du duc. C'est Jane, qui, d'un coup de pistolet, s'est enfin vengée de son séducteur. Le capitaine Craddock veut alors s'emparer du bandit lorsque la duchesse Mary survient, demandant à parler, dans sa hutte, à celui qu'on pourchasse. Elle entre... et tout à coup éteint la torche qui les éclaire. Quand on la rallume Claude Duval a disparu ! Ainsi, la duchesse, ingénieusement, a payé à son tour sa dette de reconnaissance.

## Les Femmes libres

(avec Gloria Swanson)

Etre libre face à face avec sa destinée, tel est le désir de bien des femmes. Créées pour être dispensatrices de rêves et de beautés, cette dernière mission n'est-elle pas la plus grande et plus belle que l'indépendance apparente de l'homme ? Telle est la thèse qu'expose ce film avec une profondeur de vue, une délicatesse de touche qui émeuvent. L'interprétation et la mise en scène feront de ce film qui incarne la trinité de l'art, de la beauté et du sentiment, un succès ! De plus, c'est un **FILM PARAMOUNT.**

## Les Fils du Soleil

**CINE-ROMAN EN TROIS EPISODES**

(Edition Pathé-Consortium)

QUATRIEME CHAPITRE

Abd el Kassem fait donner une grande fête en l'honneur du baron de Horn et pour le remercier de son aide lui promet de lui donner ce qu'il voudra. Le baron, qui avait appris par Ali Ben Saïd la captivité d'Aurore, demande la jeune Européenne, mais l'émir refuse. C'est alors que le traître décide d'enlever la jeune fille.

Hubert et Youssouf ont enfin découvert la retraite où est retenue celle qu'ils cherchaient. Escaladant les remparts, ils sont entrés dans le palais. Tandis que Youssouf fait le guet, Hubert parvient auprès de la jeune fille : à ce même moment, de Horn allait tenter de l'enlever. Il a juste le temps de se dissimuler en voyant Hubert. Lorsque les deux fiancés se croient enfin libres, de Horn donne l'alarme. Ils sont rattrapés. Youssouf s'est enfui. Mais après une poursuite des plus émouvantes, il est pris et emprisonné.

## Le lendemain inconnu

(avec Maria Korda) (Edition Phocéa)

Le scénario nous entraîne dans l'intimité d'un savant marié à une jeune et jolie femme qui l'adore et l'a rendu père d'un mignon bébé. Un riche débauché convoitant la jeune femme, essaye en vain de la conquérir, c'est alors qu'usant de ruse, de complicité avec la femme de chambre, il imagine de faire s'introduire un homme dans le lit de la jeune femme et de prévenir en même temps son mari. Celui-ci, abusé, jette sa femme dehors.

Mais l'aventure se dénoue, la police réussit à rétablir les faits et le bandit finit par se tuer. Le bonheur, un instant menacé, regagnera le home des deux jeunes époux.

## L'Oncle Incarné

**SUNSHINE COMEDIE**

(Edition Folz Film)

Depuis longtemps déjà, son neveu rêvait à une belle cérémonie avec beaucoup de fleurs. Leb rave homme d'oncle était très bas ; il avait signé son testament. Il semblait que rien ne pouvait retarder l'issue fatale uniquement pour lui.

Mais le vieillard était entêté ! Parce que tout le monde attendait sa mort, il ne voulut pas l'admettre.

Un illustre savant, docteur des plus célèbres, un nommé O'Patt, dit au neveu que, peut-être, son vénéré parent aurait la chance d'en enterrer beaucoup d'autres, s'il pouvait rester au repos le plus complet dans le calme le plus absolu.

Le neveu et sa mère interprètèrent autrement l'ordonnance du médecin et entraînèrent le moribond dans un lointain établissement que dirigeait le Professeur de culture physique très connu, M. Swing.

Assauts de boxe, exercices violents et périlleux, séances d'équitation avec des pur sang dangereux, trois chenapans terribles, tout cela devait avoir raison de l'oncle entêté.

Tout cela lui redonna, au contraire, vigueur, santé et jeunesse, et comme il avait eu l'occasion de reconnaître qu'il avait de mauvais héritiers, il épousa une jeune et jolie fille pour en avoir d'autres qui lui conviendraient mieux.

# La Journée Sportive

## FOOTBALL-ASSOCIATION

### LES MATCHES DU 11 JANVIER

**A l'U.S. des Cheminots d'Hellemmes**

U.S. Cheminots d'Hellemmes 1 rencontrera l'équipe correspondante de l'U.S. Cheminots de Béthune sur le terrain de Ronchin à 14 h. 15. Match de Coupe des Cheminots. Rendez-vous au vestiaire à 13 h. 30.

U.S. Cheminots d'Hellemmes 2 contre le Red Club Lillois 1, sur le terrain de Ronchin à 8 h. 30. Rendez-vous au vestiaire à 8 heures.

U.S. Cheminots d'Hellemmes 3 contre A.S. Mad Z'Arts 3, sur le terrain de Ronchin, à 10 heures. Rendez-vous au vestiaire à 9 h. 30.

U.S. Cheminots d'Hellemmes 4 contre F.C. Epinette 2, sur le terrain de Loos, à 10 h. Rendez-vous gare de Lille à 8 h. 30. Prendre le tram H.

**UN MATCH DE SÉLECTION A L'O.L.**

Dimanche prochain aura lieu à l'Olympique Lillois, un match de Sélection entre les 22 meilleurs joueurs, ceci en vue du match que doivent disputer dans 15 jours, l'Olympique Lillois et l'Union Sportive Tourquennoise, partie extrêmement importante en vue du classement dans le Championnat.

**L'UNION SPORTIVE RONCHIN-THUMESNIL IA**

recevra, sur le terrain Dubus à Thumesnil, l'équipe correspondante de l'Union Sportive Roubaisienne.

**A L'A.S.P.T.T.**

A.S.P.T.T. contre C.S. Erquinghemmois 1. Rendez-vous au vestiaire Porte de Valenciennes à 13 h. 45. Cup d'envoi à 14 h. 15. Tous les équipiers libres, rendez-vous au vestiaire à 8 heures précises par suite forfaits 3 A Armentiéroise 2 et 3. — *Athlétisme* terrain LRAC Bergerie, Gare St-André. 13 h. 45 Trams O et R.

**FOOTBALL CLUB DE MARQUETTE**

L'équipe 1A se rendra à Tourcoing pour y rencontrer l'équipe correspondante de l'Excelsior, à 2 h. 15, terrain du Boulevard Industriel. Rendez-vous à 12 h. 30 chez Bridelance, Pont de Marcq. L'équipe 1B recevra à 10 h. au Stade Bernard, l'équipe 1B de l'E.C.T. L'équipe 2 se rendra à Tourcoing pour y rencontrer l'équipe 2 de l'E.C.T. Rendez-vous au siège à 9 heures.

**ASSOCIATION SPORTIVE LILLOISE**

Equipe 1 contre Lesquin, à 2 h., terrain de Lesquin. Rendez-vous à la perche à 1 h. précises.

Equipe 2 contre Club de l'Epinette, sur le terrain de l'A.S.L. Rendez-vous à Ronchin à la perche à 9 h. 15.

Equipe Juniors contre Patro Club Loossois, à 3 h. 30, terrain de Loos, rendez-vous Porte de Béthune à 7 h. 30.

**UNION SPORTIVE DE LESQUIN**

Dimanche 11, la première équipe de l'US. Lesquin rencontrera sur son terrain à 14 h. 15, l'équipe correspondante de l'A.S. Lilloise.

La deuxième équipe de l'US. Lesquin rencontrera l'équipe 3 de la J.A. Armentières, à Lesquin à 10 heures.

Les Minimes de l'U.S Lesquin se rendront à Hellemmes pour rencontrer les Juniors de l'A.S. Hellemmes, à 13 h. 30.

**LE GRAND MATCH ASSOCIATION SPORTIVE FRANÇAISE CONTRE L'UNION SPORTIVE TOURQUENNOISE**

Dimanche prochain, à 14 h. 15, nombreux seront les amateurs qui se rendront sur le terrain de l'U.S.T., rue de Gand, pour assister à la belle rencontre annoncée.

Aux dernières nouvelles, l'Association Sportive Française déplacera son équipe la plus forte : une victoire d'un club parisien dans le Nord étant fortement prisée dans la Capitale.

Parmi les performances accomplies cette saison par ce grand club dont G. Hanot, fut un des animateurs de l'équipe depuis son départ de Tourcoing, nous relevons

Match nul avec l'Olympique de Paris, 1 but à 1, même résultat avec l'Athens Athlétic Club, vainqueur de Levallois par 1 à 0, de l'U.S.A. Clichy, 4 à 2, du C.A. Vitry, 2 à 1, du Gallia 4 à 0. Dimanche dernier l'ASF battait le Champion des patronages de Paris par 5 buts à 1.

Son classement dans le Championnat de Paris, l'un dernier atti l'attention, sa place de 3e, après l'O.P. et le Red Star milite en sa faveur.

L'équipe des rouge et bleu sera la suivante :

But : Buffet (Sél. Ligue de Paris) ; Arrières Capelle (Sél. militaire) et Milner ; Demis Jacotin, Simonet, Mignot ; Avants : Gastouts (Sél. L. de P.), Esnaveni (Sél. L. de P.), Bajuez (Int. Tchèque), Balide, Bauge (Sélectionnés Eq. de France B et Ligue de Paris.

L'an dernier, l'ASF battait à Tourcoing l'Union par 4 buts à 2. En sera-t-il de même cette fois ?

L'équipe Uetienne réagit heureusement depuis quelques dimanches et à la veille de sa rencontre avec l'Ol Lillois, tient à réussir un résultat à son honneur.

La composition suivante sera alignée : Roose, Depaepe, Declercq, Filez, Wilfaert, Parsys, Verquin, Lestrade, Courcelles Parsys, Verstraeten, Farvacque.

La partie sera arbitrée par un officiel de la Ligue du Nord.

Prix des places habituel : Tribunes 5 fr. ; Premières 3 fr. ; Secondes 2 fr.

**DEMANDES DE MATCHES**

Stade Béthunois 2 demande matches sur son terrain les 11 et 18 janvier, les 1er et 29 mars, sur terrain adverse les 1er février et 22 mars.

Stade Béthunois demande matches sur son terrain et terrain adverse pour le 19 janvier les 1er, 8, 15 et 22 février, les 1er, 8, 15, 22 et 29 mars. Ecrire à M. Capelle, secrétaire adjoint, Café du Globe, Béthune.

— L'U.S. Liévin Section Polonaise 1re équipe, demande matches contre équipes 1res de série B ou C pour toute la saison à partir du 25 janvier.

— U.S. Liévin 4 et Minimes demandent matches contre équipes correspondantes pour toute la saison à partir du 18 janvier. Ecrire à M. Mutel Paul Bureaux Centraux des Mines de Liévin (Pas-de-Calais).

**UN MATCH GERMANO-BELGE**

Berlin, 8. — Le combat de boxe qui a eu lieu hier soir à Berlin entre le champion allemand Breitenstracter et le champion belge Van Humton s'est terminé par la victoire aux points du boxeur allemand après 10 rounds.

## RUGBY

**POULES DE CINQ — DIMANCHE 11 JANVIER**

**Division d'excellence**

Poule A. — A Hendaye St-Hendoayais c. S.U. Agenais. A Toulouse : Arlequins Perpignanais c. Stade Toulousain. Ex. : St-Français.

Poule B. — A Pau Section Paloise c. T.O.E.C. A Perpignan U.S. Perpignanise c. S.A. Bordelais. Exc. : C.A. Périgourdin.

Poule C. — A Bayonne A.S. Bayonnaise c. U.S. Testerine. — A Tarbes Stadoceste Tarbais c. R.C. Toulonnais. Ex. : S.C. Albigeois.

Poule D. — A Mazamet S.C. Mazamétain c. St. Gaërnérois. — A Sestons : U.S. Soustonnaise c. A.S. Biterroise. Ex. : F.C. Grenoble.

Poule E. — A Limoges S. A. U. Limogeas c. A.S. Carcassonnaise. A Bègles : Aviron Bayonnais c. C.A. Béglais. Ex. : S.C. Angoulême.

Poule F. — Au Boucau : Boucau Stade c. U. S. Cognaçaise. A Narbonne R.C. Narbonnais contre S.O. Avignonnais. Ex. : Racing C. de Fr.

**Division d'honneur**

Poule A. — A Saint-Girons S.C.C. Saint-Girons c. C.A. Briviste : arb., M. Lanosse. A Cavaillon Cavaillon contre St Aunillacois ; arb. : M. Laurent.

Poule B. — L Marmande U.S. Marmandaise c. S.C.U.F. ; arb. : M. Hourcade. A Libourne U.A. Libournaise c. Sp.C. Vierzonnais ; arb. M. Cochet.

Poule C. — A Marseille Olympique de Marseille c. S. Dijonnais ; arb., M. Rosas. A Vienne C.S. de Vienne c. Castres Olympique ; arb. M. Capelle.

Poule D. — A Bordeaux : St. Bordelais c. S.A. Rochefortais ; arb. M. Sabot. A Nantes : Stade Nantais c. U.S. Bergeracoise ; arb. : M. Vincent.

Poule E. — A Clermont-Ferrand A.S. Montferrandaise c. C.S. Oyonnax ; arb. : M. Gérome. A Compiègne R.C. Compiégnois c. F.C. Lourdais ; arbitre M. Baron.

Poule F. — A Poitiers : St. Poitiers c. Amicale des Charpennes ; arb. M. Loudère. A Romans R.S. Romanaise c. F.C. Lézignanais ; arbitre M. Sans.

## BASKETT-BALL

**LES MATCHES DU 11 JANVIER**

1re Série. — ACOR-RCR — SCT-ICAM — AA-FL.

2e Série. — Poule A : ESP-RCR — FL-FALR — SUC-AA.

Poule B : SCT-ACW — MCL-ACOR — ICAM-LARC

## HIPPISME

**COURSES A VINCENNES**

1re COURSE. — 1. Urdos, Poitier, g. 46.00 ; p. 21.50. — 2. Uleh, M. P. Viel, p. 29.00. — 3. Ugalde, Neveux, p. 95.00.

2e COURSE. — Varendeux, P. Getton, p. 61.00 ; p. 29.00. — 2. Valence, Chudde, p. 17.50. — 3. Violette VII, Begou, p. 40.50.

3e COURSE. — 1. Sabreur, Chrétien, g. 167.50 ; p. 29.00. — 2. Tire Feu, Auvray, p. 15.50. — 3. Tafaut, Ribert, p. 23.00.

4e COURSE. — 1. Camille, G. Vautrive, g. 125.50, p. 33.00. — 2. Tanauri, C. Masson, p. 28.50. — 3. Sans Gêne, Finn, p. 28.00.

5e COURSE. — 1. Vermeuil, Lintant, g. 11.00 ; p. 14.50. — 2. Vaillant (G), H. Picard, p. 32.00.

6e COURSE. — 1. Unann, Th. Monsieur, g. 25.50 ; p. 15.50. — 2. Uhlan (P), L. Dufour, p. 69.50. — 3. U.D.L., Labayle, p. 29.50.

## POUR LES TITULAIRES DU BREVET MILITAIRE

On nous communique :

« De nombreux appelés de la classe 1924, titulaires du brevet de préparation militaire se sont plaints de n'avoir pas bénéficié des mesures auxquelles ils se croyaient en droit de prétendre.

On leur avait promis qu'ils pourraient choisir leur arme et leur affectation. Or, une circulaire du Ministère de la Guerre limitant aux dix premiers de chaque canton l'octroi de cet avantage ne fut même pas respectée.

Ces jeunes gens se demandent et pourquoi on leur a fait préparer ce brevet et pourquoi on leur a demandé l'affectation qu'ils choisissaient puisqu'on ne devait pas en tenir compte.

La Ligue des Droits de l'Homme a demandé au Ministre de la Guerre d'envisager des changements d'affectation pour les jeunes soldats frustrés des avantages que le brevet militaire aurait dû légitimement leur conférer ».

## POUR LES PARENTS DES MORTS POUR LE PAYS

On nous communique :

« Tout récemment, sous le numéro 759, une proposition de loi a été déposée sur le bureau de la Chambre, ayant pour objet d'étendre aux ascendants des morts pour la France, qui ont des titres incontestables à la gratitude du pays, le patronage moral et l'appui matériel de l'Office National des Mutilés et Réformés de la Guerre.

A ce sujet, il convient de rappeler que le vote de la proposition ci-dessus permettrait aux ascendants de bénéficier de tous les avantages de cette institution nationale, notamment de secours spéciaux en plus du l'allocation dont ils jouissent.

D'autre part, une nouvelle proposition vient d'être déposée sous le numéro 982 (le 27 Décembre écoulé) portant création pour les ascendants d'un *insigne de la Reconnaissance.*

L'adoption de cette dernière proposition dont la réalisation symboliserait aux yeux des générations présentes et futures le courage, le sacrifice et l'abnégation est attendue avec impatience par les intéressés, désireux d'arborer cette marque de la reconnaissance et du souvenir.

La Fédération des Pères et Mères des Morts pour la France, (9, rue Dulong, à Paris, (17e) fera parvenir gratuitement aux ascendants qui lui en feront la demande, le texte intégral de ces 2 propositions et se tient à leur entière disposition pour renseignements complémentaires ».

## LE 11 JANVIER CLOTURE DE LA CHASSE

Le Préfet du Nord a pris un arrêté aux termes duquel la chasse sera close dans le département du Nord, le dimanche 11 janvier 1925, au soir.

La vente et le transport du gibier après cette date, sont formellement interdits.

Exception est faite pour la chasse du gibier d'eau et des oiseaux de mer, qui continuera à s'exercer dans les conditions fixées par l'arrêté réglementaire du 10 août 1921. Il est rappelé que la chasse du gibier d'eau n'est autorisée par cet arrêté que jusqu'au 31 mars.

En vue de prévenir la destruction des oiseaux et pour favoriser leur repeuplement, la divagation des chats dans les campagnes est formellement interdite, dans toute l'étendue du département du Nord, pendant la période de fermeture de la chasse.

La destruction des animaux malfaisants ou nuisibles sera poursuivie dans le département du Nord, après la clôture de la chasse, dans les conditions fixées par l'arrêté réglementaire du 10 août 1921.

Les propriétaires, possesseurs ou fermiers et les détenteurs du droit de chasse, sont autorisés, d'une façon générale à détruire ou faire détruire sur leurs terrains, les sangliers, en tout temps même la nuit à l'affût et par tous les moyens sauf le poison.

Par mesure générale, MM. les Maires sont autorisés à organiser des battues municipales, jusqu'au 31 mars 1925, dans les conditions prévues par l'article 90, paragraphe 9, de la loi du 5 avril 1884.

Par addition à l'article 19 de l'arrêté réglementaire du 10 août 1921, les propriétaires, possesseurs ou fermiers et leurs délégués ainsi que les détenteurs du droit de chasse et leurs préposés, sont autorisés à détruire sur leurs terrains les lapins par tous moyens sauf les lacets et collets, jusqu'au 31 mai 1925 inclus.

L'emploi du fusil pour cette destruction sera subordonné à la délivrance d'une autorisation spéciale accordée par les soins du Préfet pour l'arrondissement de Lille et par les soins de MM. les Sous-Préfets pour les autres arrondissements, sur la demande faite par les intéressés sur papier timbré à 2 fr. 40 et accompagnée d'un certificat du Maire de la commune attestant : 1. Que les demandeurs rentrent bien dans la catégorie ci-dessus visée : 2. Que la surabondance des lapins dans la commune nécessite leur destruction.

## UN EXAMEN SPÉCIAL POUR LES INFIRMIERS

On nous communique :

« Par décret du 25 novembre 1924, un examen spécial en vue de l'obtention du diplôme d'Etat pour les infirmiers et infirmières a été institué en faveur des victimes de la guerre grands mutilés, veuves de guerre notamment qui exercent la profession sans avoir subi les épreuves d'un examen ou d'un concours. Cet examen spécial est également accessible aux personnes qui antérieurement au 1er août 1914 auraient exercé dans les mêmes conditions les fonctions d'infirmier ou d'infirmière.

Les candidats devront déposer au Ministère du Travail de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance sociales, le 19 février 1925, un dossier comprenant les pièces ci-après désignées : 1° Extrait de naissance ; 2. Extrait du casier judiciaire ; 3° Etat-civil et domicile actuel ; 4° Lettre écrite par le candidat demandant à bénéficier des avantages de cet examen et exposant des titres ; 5° Etats de services détaillés avec dates, lieux, certificats et diplômes, s'il y a lieu, situation actuelle. »

## Bourse de Lille du 8 Janvier 1925

| Charbons ages | C. P. | C. du J. |
|---|---|---|
| Albi | 666 | 677 |
| • Part | 2540 | 2579 |
| Aniche | 1160 | 1148 |
| Anzin | 1175 | 1165 |
| Béthune | 3605 | 3600 |
| • 10e | 353 | 348 |
| Blanzy | 1670 | 921 |
| Bruay | 2935 | 2930 |
| • 10e | 297 50 | 293 |
| Carvin | 1175 | 1100 |
| Ch. Boutonn. | 152 | 154 |
| Clarence | 410 | 405 |
| Courrières | 627 | 625 |
| Crespin | 354 | 350 |
| Douchy | ... | ... |
| Dourges | 797 | 781 |
| Escarpelle | 1638 | 1681 |
| Ferfay | 530 | 530 |
| Flines | ... | ... |
| Frankenholz | 478 | ... |
| Gouy-Servins | 710 | 720 |
| Lens | 402 | 400 |
| • 10e | ... | ... |
| Liévin | 295 | 296 |
| • c. de 50 act. | 8850 | 8795 |
| Ligny | 1125 | 1120 |
| Marles 70 % | 540 | 530 |
| Nord d'Alais | 150 50 | 160 |
| Ostricourt | 1085 | 1075 |
| Sarre anc. | 1440 | 1484 |
| Sarre nouv. | 1350 | 1391 |
| Thivencelles | 295 | 295 |
| Vendin | 209 50 | 209 50 |
| Vicoigne | 635 | 620 |
| Vimy | 316 | ... |

| Pétroles | C. P. | C. du J. |
|---|---|---|
| Fin. Pétroles | 380 | 379 |
| Fr Polonaise | 465 | 460 |
| Grabownika | 720 | 720 |
| Ind Pologne | 198 | 190 |
| Karpathes | 195 | 205 |
| Lille-Bonn ord | 955 | 950 |
| • • prior | 1422 | 1395 |
| Milano | 155 | 148 |
| Monte Carlo | 220 | 219 |
| Omn Pét Nord | 405 | 402 |
| Pechelbronn | 710 | ... |
| Pétrole Block | ... | ... |
| Pétr Premier | 240 | 235 |
| Polona | 137 | ... |
| Potok | 416 50 | 419 |
| Raff Pétr Nord | 675 | 670 |
| Renasteröa | ... | ... |
| • Part | ... | ... |
| Silva-Plana | 135 | 137 50 |
| Wankowa | 508 | 487 |
| Zagorz | 145 | ... |

| Métallurgie | C. P. | C. du J. |
|---|---|---|
| Wauquier | 211 | 208 |
| • Part | 32 | 30 |
| Jeumont | 341 | 341 |
| • Part | 1548 | 1545 |
| Delatt Frouart | ... | ... |

| Valeurs diverses | C. P. | du J. |
|---|---|---|
| Betnunoise | 207 | 230 |
| El et G du Nd | 380 | 383 |
| Energ El N Fr | 358 | 360 |
| Compt Linier | 1025 | 1025 |
| • Bons | ... | ... |
| Cot St-Quentin | 492 | 501 |
| Cie Ind Text | 2230 | 2225 |
| Etabl Agache | 770 | 780 |
| Tiberghien | 765 | 761 |
| • Part | 4000 | 4185 |
| Fil. Filet de Fr | 513 | 525 |
| Filature du Nord | 1050 | 1038 |
| Le Blan | 800 | 800 |
| Cimt Boulonn. | 620 | 620 |
| Cimt Hom | 375 | 375 |
| Cimt Français | 850 | 850 |
| • Jouiss | 335 | 327 |
| Ciments Origin | 290 | ... |
| Gl verres sp. | 1000 | 1000 |
| Gl Aniche lib. | 3400 | ... |
| Kuhlmann ex-d | 499 | 492 50 |
| Crédit du Nord | ... | ... |
| Nall Ste-Thérès | 3700 | 3550 |
| Gr Hôtels Fr. | 1140 | 1140 |
| Bons du Trésor | ... | 450 50 |
| • 1923 | ... | 450 |
| • 1923 2e | ... | 478 50 |
| Obl. Houillères | ... | 354 |
| • (2e) | ... | 354 |
| Oblig. Lens | ... | 384 |
| Cr Nat 1919 | ... | 333 |
| • 1920 | ... | 348 |
| • 1921 | ... | 424 |
| • 1922 | ... | 460 |
| • 1922 (2e) | ... | 485 |
| • 1923 | ... | 395 |
| • 1924 | ... | 383 |

| Métallurgie | C. P. | du J. |
|---|---|---|
| Blanc Misseron | 379 | 373 |
| Aciéries France | 374 50 | 365 |
| • Part | 225 | 220 |
| Aciéries Longwy | 800 | 797 |
| Aciéries Nord | 244 | 243 |
| Sambr et Meuse | 1280 | 1306 |
| Ch de France | 192 | 190 50 |
| Micaïse | 894 | 875 |
| • Part | 698 | 685 |
| Etablis Cail | 599 | 590 |
| Denain-Anzin | 1640 | 1616 |
| Escaut Capital | 2300 | ... |
| Escaut Jouiss. | 2025 | ... |
| Etablis. Arbel. | 338 | 343 |
| Fives-Lille | 2396 | 2405 |
| Nord et Est | 325 | 314 |
| Mat Fr Belge | 1146 | 1126 |
| Senelle-Maub | 945 | 940 |
| Mat. Transports | 177 | ... |

| Pétroles | C. P. | C. du J. |
|---|---|---|
| Bordeni | ... | ... |
| • Part | ... | ... |
| Bustenari | 248 50 | 251 |
| Dabrowa Cap. | 615 | 606 |
| Estera | 113 | 100 |

Marché assez indécis à l'ouverture. Paris semble vouloir profiter de cette tendance pour acheter quelques titres ce qui détermine une certaine fermeté à la clôture.

Clôture : Albi 670. Part 2590 ; Aniche 1150 ; Blanzy 930 ; 10e Bruay 298 ; Dourges 785 ; Liévin 288, coup. 8.675 ; Marles 533 ; Serre nouvelle 1395 ; Longwy 784 ; Delattre 3900 ; Fives-Lille 2395 ; Nord-Est 317 ; Jeumont 335.50 ; Dabrowa 610, Jouissance 390, Part 1065 ; Franco-Polo 465, Part 1449 ; Karpathes 214 ; Omnium 408, Part 1450 ; Wankowa Part 140 ; Tiberghien 755.

## BOURSE DE PARIS DU 8 JANVIER

| Rentes Françaises | Cours ant. |
|---|---|
| 3 % perpétuel | 49 10 |
| 3 % amortissab. | 56 .. |
| 3 1/2 % amortis. | 80 35 |
| 4 % 1915 1916 | 60 70 |
| 4 % 1917 | 50 90 |
| 4 % 1918 | 50 75 |
| 5 % 1920 | 68 50 |
| 5 % 1920 | 70 90 |
| Bons 4 % 1922 | 499 75 |
| • 1923 | 488 .. |
| 1923 | 474 .. |

| Rentes Françaises | Cours ant. |
|---|---|
| Crédit national | |
| 1919 | 340 25 |
| 1920 | 353 50 |
| 1921 | 430 .. |
| 1922 janvier | 465 .. |
| 1922 juillet | 487 25 |
| • 1923 | 400 .. |
| 1923 juin | 384 75 |
| 1924 | 387 .. |
| Société Marseill. de Crédit, a. 1 | ... .. |

Le marché débute bien mieux disposé. Les faux bruit mis en circulation hier, se trouvant totalement démentis ce matin, il est certain que notre trésorerie n'est pas à l'aise, mais de là à augmenter de nouveau le taux de l'escompte de la Banque de France, pour empêcher la thésaurisation, c'est dangereux. On a dû s'en rendre compte aujourd'hui car le bilan de notre grand établissement est inchangé à ce sujet. Le portefeuille par contre est en forte augmentation, alors que la circulation et les avances à l'Etat sont en diminution. Pour en revenir à la séance, la hausse n'a pas arrêté durant toute la bourse et on termine au plus haut partout.

Les changes sont calmes. La livre à 88.58 et le dollar à 18.58.

Les rentes françaises sont fermement tenues. Peu de variations sur les fonds et valeurs cotées ainsi.

Les valeurs mexicaines sont soutenues.

Les valeurs de cuivre regagnent le terrain perdu hier. Le Rio s'avance à 3850 entraînant le Boléo et la Tharsis.

Les valeurs de sucre sont en hausse. La Say franchit le cours de 1900 francs et les Sucreries d'Egypte savancent à 1715.

Les valeurs de pétrole sont fermes.

Londres a ramassé sans arrêt les mines d'or et la Central Mining.

En banque, hausse de la De Beers, de la Wyoming et de la Mozambique.

## LE CHANGE

Paris, 8. — Clôture. — Sur Londres, 88.58 ; New-York, 18.58 Belgique, 92.675 ; Espagne, 263.50 ; Hollande, 753.50 ; Italie, 78.30 ; Norvège, 258.00 ; Pologne, 356.50 ; Prague, 55.30 ; Suède, 500.50 ; Suisse, 361.25 ; Vienne, 26.125.

Autres pays inchangés.

FEUILLETON DU 9 JANVIER 1925. — N° 79

# Le mort qui est mort

PAR

**ALBERT BOISSIERE**

L'assassinat du petit Joé, qui était superflu, vraiment. Le mieux est l'ennemi du bien. En voulant trop bien faire, vous vous êtes perdu. Je l'ai senti le jour de votre arrestation. J'ai pleuré de rage, comme un veau, douze heures durant. J'ai compris que vous étiez perdu, que le redoutable adversaire qui ne vous avait pas lâché d'un cran depuis l'affaire du Monné, ne vous lâcherait plus et que vous étiez irrémédiablement perdu, que don José Garcia allait céder le pas à Claude Saint-Hélier et que c'était la fin d'un beau rêve.

Caracul se tut et moi je restai coi. J'avais voulu stupéfier Caracul. Caracul, on en conviendra, me rendait largement la monnaie de ma pièce. Ainsi mon bizarre compagnon me tenait pour l'assassin de miss Arabella, pour l'assassin de Mr Huntley, pour l'assassin d'Evelyn et pour l'étrangleur du petit Macdonald. Et il m'avouait cela gentiment, familièrement, sans s'en formaliser autrement. J'avais une envie folle de « gifler » l'imbécile. A mon tour, je l'attrapai par les revers de son pardessus et lui criai sous le nez :

— Mais vous êtes toqué ! Je n'ai tué ni mes deux femmes légitimes ni Arabella, ma maîtresse, encore moins l'enfant de mon beau-frère, Macdonald. Si j'ai une faute à me reprocher, une seule, vous m'entendez, c'est au sommet du mont Monné, d'avoir supprimé mon odieux rival, Pierre Loiseau, d'une balle entre les deux yeux. Et c'est bien suffisant, croyez-moi. Encore ai-je l'excuse d'un duel à la loyale, comme disent les apaches, d'un duel sans témoins qu'il était venu, l'enragé, me proposer à 1.258 mètres d'altitude. Et voilà tout mon crime, dont vous tirez des conséquences qui ne sont pas de ma faute unique, comme si les véritables ne suffisaient pas...

— Ne beuglez donc pas comme ça ! fit Caracul en se dégageant. Nous sommes à dix pas de la grande rue du village... et l'on pourrait vous entendre ! D'ailleurs, mon pauvre et grand ami, que vous soyez innocent ou coupable c'est exactement pour moi le même tabac ! Vous pouvez avoir tué vos deux légitimes et votre petite amie pardessus le marché, envoyé dans l'autre monde toute cette famille d'Américains, que je n'en aurais pas moins d'estime pour vous, monsieur St-Hélier ! Honnête homme où coquin, vous avez ma toujours même admiration. Et ma reconnaissance envers vous n'est pas subordonnée à ce que vous avez fait dans le monde depuis le jour où vous m'avez tiré d'embarras, moi et feu Victoire, à mon cinéma d'Auteuil. Je vous l'ai dit à cette époque, et je vous le répète, et je vous le répéterais devant deux mille citoyens, quand même on vous conduirait à l'échafaud. Je suis votre homme-lige. Je suis votre serviteur, obéissant et dévoué, et vous n'avez rien à craindre de bibi ! Maintenant, assez causé !... Allons chez Mme Carré prendre un bon grog pour nous réchauffer les sangs et nous remettre le cœur d'aplomb.

— Qui çà, Mme Carré ? demandai-je.

— Un petit restaurant propret, à la station, où je déjeune lorsque je monte ici pêcher à la ligne... J'y suis connu, avantageusement connu.

Mno compagnon disait vrai : il était connu de tous les habitués. Et quand nous y fûmes entrés, dans la bonne chaleur de la salle, c'était à qui l'interpellerait sur le résultat de sa pêche en Marne.

L'escogriffe semblait pareillement connaître par leurs noms tous les clients du bistro. Il apostropha un des conducteurs du tramway ongentais qui battait la semelle devant la porte en attendant le signal du départ.

— Si vous voulez trinquer, Dufour, c'est ma tournée !

L'eau-de-vie brûlante me coulait dans la gorge, de la vie en bouteille. Je me sentais renaître, vraiment. La patronne de l'établissement nous demanda si nous restions à dîner.

— Non, s'excusa Caracul... Nous dînons au cimetière.

La plaisanterie macabre devait être classique chez le marchand de vins, car personne ne la releva, c'est-à-dire que tout le monde sourit d'un air entendu.

— Au galop ! dit l'employé que Caracul avait nommé Dufour. Voilà le coup de sifflet du contrôleur !

Et nous eûmes juste le temps de sauter dans le tram. Mon compagnon s'installa dans le fond du véhicule vide, avec ses ustensiles, et je lui fis vis-à-vis. Il se pencha vers moi et me conseilla :

— Faites donc un bon sommeil jusqu'au métro. Je vous réveillerai à la barrière.

Le conseil n'était pas superflu. Je tombais de fatigue, après une journée aussi bien remplie. Et je m'endormis comme une brute.

.....

Lorsque nous pénétrâmes dans la nécropole, il faisait nuit noire depuis longtemps déjà.

Caracul souhaita le bonsoir à deux de ses collègues qui rentraient dans le pavillon de l'entrée et nous grimpâmes quelques sentiers, aussi raides qu'obscurs, dont mon compagnon connaissait les détours, assez pour nous conduire les yeux termés. Mais je n'avais pas son habileté à me diriger à travers le dédale des tombes innombrables et je butai, plus d'une f